

**MIET INITIATIVE
INITIATIVE SUR LES LOYERS**

**WOHN INITIATIVE
INITIATIVE LOGEMENTS**

Grande alliance lance une double initiative pour le logement abordable dans la ville de Bienne

19.02.2026 – Lors d'une conférence de presse aujourd'hui, une large alliance a lancé deux initiatives municipales populaires pour le logement abordable dans la ville de Bienne. Ces initiatives visent à augmenter la part des logements abordables pour la population de Bienne, à lutter contre la spéculation immobilière et à stopper la hausse des loyers.

Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique, les loyers des appartements de 4 pièces dans la ville de Bienne ont augmenté plus fortement ces cinq dernières années qu'à Zurich ou Lausanne. Si cette tendance se poursuit, un appartement familial à Bienne coûtera le même prix dans 15 ans qu'aujourd'hui à Lausanne. Pour freiner cette tendance, une large alliance du PS, du PSR, des Vert.e.s, d'autres partis de gauche, des coopératives, de l'association de locataires (ASLOCA), des syndicats et d'autres organisations a lancé aujourd'hui deux initiatives populaires municipales pour le logement abordable : l'Initiative logements et l'Initiative sur les loyer.

L'initiative logements prévoit d'augmenter la part du logement d'utilité publique à 25 % et celle du logement communal à 5 % d'ici 2055. Pour atteindre ces objectifs, l'initiative envisage trois mesures : premièrement, le terrain à se situant dans des zones d'habitations doivent rester en possession de la ville de Bienne. Deuxièmement, seuls les appartements d'utilité publique ou communaux doivent être construits sur des terrains publics dans les zones d'habitations. Un levier central pour plus d'espace de vie, proposé à un loyer à prix coûtant et donc abordable sur le long terme. Troisièmement, la ville de Bienne devrait créer un fonds pour la politique du logement et du sol basé sur le modèle de la ville de Berne. La ville doit l'utiliser pour acheter des terrains et des appartements, ainsi éviter la spéculation et construire de nouveaux appartements qui resteront abordables à long terme.

Alors que les mesures de l'initiative logements régulent l'utilisation du sol public, l'initiative sur les loyers cible les terrains privés. L'initiative sur les loyers prévoit qu'en cas de modification de la zone à bâtir ou de nouvelles affectations en zone, un tiers des appartements soit à loyers modéré ou d'utilité publique. Cela vise à garantir qu'à l'avenir, même dans le cas de grands projets privés, non seulement des appartements coûteux mais aussi des logements abordables soient créés. La ville de Berne a introduit avec succès un règlement correspondant il y a quelques années, à la suite d'une votation gagnée et la confirmation par le tribunal fédéral.

Après le lancement, le comité d'initiative dispose de six mois pour recueillir 2 000 signatures pour chacune des deux initiatives. Ensuite, ce seront les électrices et électeurs qui auront le dernier mot sur ces revendications.

